#### 1 OBJET

Ce document expose le concept d'emploi de la **haie champêtre** qui sera installée en bordure du terrain dit de *La Bergerie*, près de Venelles. Elle sera désignée ci-après « *La haie* ».

#### **2 CONTEXTE**

*Phil* (*le propriétaire*) possède près d'Aix-en-Provence une propriété comportant une maison d'habitation, un jardin et un terrain à vocation agricole.

Ce terrain d'un hectare est cultivé par *Ben (le Maraîcher)* aux termes d'un commodat conclu avec le propriétaire. Il est bordé par une route à fort trafic. Il reçoit l'eau d'une borne alimentée par la Société du Canal de Provence (*borne SCP*).



Côté Nord le terrain est abrité du vent dominant par de grands arbres (ripisylve). Côté Ouest il est exposé au bruit du trafic routier et au regard des passants.

#### **3 FINALITE**

Le collectif *Pays d'Aix en Transition*<sup>1</sup> et l'association *Semeurs de Biodiversité* ont proposé qu'une haie soit installée au long de la route. Cette haie champêtre (haie naturelle) masquera le terrain, l'abritera quelque peu du vent, accueillera la biodiversité et comportera des espèces nourricières.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Par le passé **Pays d'Aix en Transition** (<u>www.paysdaixentransition.org</u>) a installé le jardin en permaculture près de la maison, et mis en relation le Propriétaire et le Maraîcher. **Semeurs de Biodiversité** est une association récemment issue de Pays d'Aix en Transition.

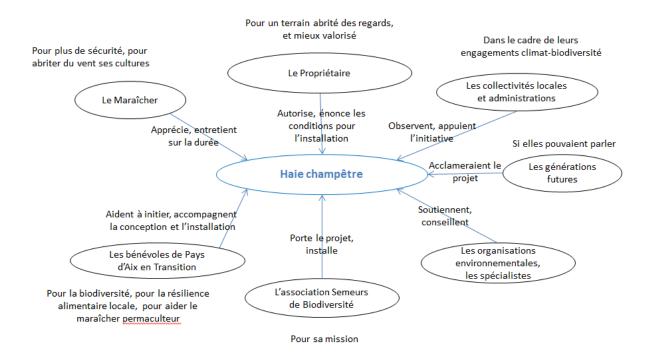
## **4 BESOINS, ATTENTES DES PARTIES PRENANTES**

Les Parties Prenantes sont identifiées comme suit :

- Le Propriétaire Phil pour l'ensemble de sa famille,
- Le Maraîcher Ben,
- Le collectif Pays d'Aix en Transition,
- L'association Semeurs de Biodiversité.

Au-delà le projet intéresse *Françoise et Philippe* (*les Habitants*) qui vivent sur place (maison, habitat léger sur le jardin), connaissent Pays d'Aix en Transition et lui font bon accueil. D'autres organisations peuvent aussi soutenir l'initiative : collectivités locales, milieu associatif, organisations d'agroforesterie, agroécologie...

Les attentes, motivations et contributions des Parties Prenantes sont vues comme suit.



Le **Propriétaire** est attaché à une progression prudente dans l'usage du terrain, à une première étape limitée. Il souhaite que la haie soit ensuite complétée, et envisagerait volontiers pour plus tard des éléments de forêt-jardin (arbres fruitiers) se développant de façon suffisamment autonome. Avec dans tous les cas une fréquentation minimale du lieu.

Le **Maraîcher** n'ayant pas de vision assurée au-delà de son commodat hésiterait à investir lui-même dans une haie.

Les bénévoles de **Pays d'Aix en Transition** ont déjà installé des forêts-jardin nourricières, des jardins collectifs, et continuent de diffuser la permaculture. Pour eux, installer une haie fait sens : accueillir la biodiversité, fixer le carbone, aménager un paysage plus résilient, partager les connaissances et les pratiques. Et l'association **Semeurs de Biodiversité** poursuit le même objectif avec une personnalité juridique lui permettant de prendre le projet en responsabilité.

#### **5 PHASES DE VIE**

La haie connaîtra différentes phases et « situations de vie » :

Préparation	Aménagement	Utilisation	Retrait
Remue- méninges	Plantation initiale	Observation de la haie initiale ,	Récupérations
Visites	Mise en place de l'irrigation	entretien, visites	
Conception			
Financement des premiers arbres		Financement de la suite	
Accord du Propriétaire et du Maraicher		Extension des plantations	
Validation du projet			
Mobilisation bénévoles pour la suite			

### En phase **Préparation**:

- Toutes les Parties prenantes sont identifiées ou représentées,
- Des visites sont organisées sur place et dans d'autres jardins pour brasser les idées,
- Des vérifications sont faites (ex. : mesurages, limites de propriété, absence de réseaux enterrés, nature du sol),
- Le **Design** est mis au point : choix des espèces et variétés d'arbustes, quantités, implantations, moyens d'irrigation,
- Un **Plan de déroulement** est établi : tâches, calendrier, rôles, budget,
- Une campagne de « parrainage » des arbustes est lancée sur les réseaux associatifs locaux pour financer et réaliser une première étape dite de « plantation initiale ».

#### Les critères de succès :

- Le Concept d'emploi, le Design et Plan de Déroulement sont validés,
- Un(e) adhérent(e) de Semeurs de Biodiversité prend en charge la suite du projet,
- Le Concept d'emploi et le Design sont publiés sur les pages Web de Pays d'Aix en Transition à l'intention des bénévoles pour inspirer et relier, pour susciter les parrainages ; avec le souci de protéger les données privées.
- Le financement de la plantation initiale est assuré, tout est planifié pour apporter l'eau aux plantations en temps utile ; et un groupe de bénévoles est mobilisé pour le chantier à suivre.

Si les critères de succès sont tous remplis le projet passe en phase Aménagement, sinon il est abandonné.

### En phase Aménagement, pour la plantation initiale :

- La haie est tracée, les emplacements marqués, les trous creusés,
- Les arbustes sont commandés et payés. Au jour dit ils sont transportés sur place et plantés, arrosés et paillés,
- Un système d'irrigation est mis en place au pied des arbustes,
- Un reportage est réalisé et publié sur les pages Web de Pays d'Aix en transition,
- Les participants sont accueillis par les Habitants pour un moment de célébration dans le jardin ou la maison.

### En phase **Utilisation**:

• Les arbustes se développent de façon autonome. Il sont irrigués les premières années et lors de périodes de temps chaud et sec.

#### Les critères de succès :

- Année après année la haie gagne en taille et en densité, nécessite peu d'entretien et très peu d'eau,
- De nouvelles personnes prennent le relais de celles qui partent mais le fonctionnement collectif perdure,
- Les bénévoles se retrouvent de temps à autre à La Bergerie, vont observer la haie pour un retour d'expérience utile à d'autres projets,
- Semeurs de Biodiversité peut s'appuyer sur cette réalisation pour promouvoir d'autres projets, nouer des liens avec d'autres initiatives en rapport avec la transition, la préservation du climat et de la biodiversité. En effet la haie expose un résultat concret, désirable et accessible : soutien à la biodiversité, sol vivant régénéré, fixation du carbone, résilience locale, bonheur du vivre ensemble.

## En phase Aménagement, pour l'extension des plantations :

Le parrainage ne suffira probablement pas. Le reportage sur la plantation initiale, montrant une dynamique déjà en place, pourra appuyer la recherche d'autres sources.

#### Les critères de succès :

- La plantation initiale donne satisfaction,
- Le financement de l'extension est assuré,
- Le Concept d'Emploi, le Design et le Plan de Déroulement sont mis à jour et validés.

Si les critères de succès sont tous remplis, le projet passe en phase Aménagement pour l'extension, sinon ce projet d'extension est abandonné.

#### En phase **Retrait**:

Le retrait est annoncé six mois à l'avance par le Propriétaire. Les végétaux qui devraient disparaître, et sont encore récupérables, peuvent être repris par Semeurs de Biodiversité pour d'autres projets. Ce qui doit être détruit ou remis en état est assuré par le Propriétaire.

#### **6 SITUATIONS DE VIE PARTICULIERES**

### 6.1 Un jour ordinaire

La haie vit sa vie de façon autonome.

#### 6.2 Une campagne de parrainage

Les Bénévoles, informés des enjeux climat et biodiversité, et voyant dans le projet de haie un moyen d'agir et de se relier, s'engagent pour certains à financer l'achat d'un arbuste, pour d'autres à venir planter, ou les deux à la fois. Ils sont tenus informés de la progression et du calendrier de l'opération.

## 6.3 Un jour de chantier

Au jour dit les Habitants autorisent l'entreposage de végétaux, matériaux, outils (brouette, pioches) dans la zone du cabanon proche de la maison. L'accès et le parking sont autorisés en haut du terrain vers la maison et en bas du terrain près de la ripisylve. Les travaux sont effectués bénévolement, ils sont indépendants de ceux du Maraîcher, et ne constituent en aucune façon un travail dissimulé.

## 6.4 Une période de canicule et sécheresse

Le Maraîcher présent sur place irrigue ou arrose au pied des arbres.

### 6.5 Un jour de facture d'eau

Le Maraîcher prend en charge le coût d'irrigation ou d'arrosage de la haie.

#### 6.6 Rassemblement

Le collectif Pays d'Aix en Transition rassemble périodiquement ses bénévoles, pour célébrer le succès d'initiatives et engager de nouveaux projets. Une fois par an ce rassemblement peut être accueilli à La Bergerie. Bénévoles, Maraîcher, Propriétaire, Habitants, tout le monde brasse les idées dans un moment de convivialité.

Les bénévoles prennent en charge ce qui est à faire. Tout se déroule dans le calme et le respect de la vie privée, dans des conditions convenues par avance (nombre de personnes, occupation des espaces, horaires, activités prévues...).

#### 6.7 Récoltes

La haie produit quelques fruits secs et baies. Le Maraîcher en fait le meilleur usage.

## 6.8 Reportage, visite

Suite à une demande motivée (finalité scientifique, éducative...) et avec l'accord du Maraîcher, des Habitants et du Propriétaire, des visites peuvent être accueillies et des reportages réalisés sur la haie (ex. : inventaires de biodiversité).

## 7 Evolution du document

Le présent document, établi en début de projet, pourra être mis à jour pour continuer de servir de référence commune.